



Dation en paiement et TVA

Par **HGB**, le **06/03/2014** à **20:30**

Bonjour,

Je suis un particulier non assujetti à la TVA. Suivant acte notarié en janvier 2012, j'ai vendu un terrain à bâtir à un promoteur qui doit y construire un lotissement.

La vente a été effectuée HT et le promoteur doit s'acquitter du prix de vente moyennant la remise d'un immeuble construit sur un lot, à titre de dation.

Quelles seront les incidences de cette remise en matière de TVA ?
[flu]merci de vos réponses[/flu]

Par **econome**, le **14/01/2024** à **11:24**

Bonjour,

Je suis un particulier non assujetti à la TVA. Suivant acte notarié en janvier 2012, j'ai vendu un terrain à bâtir à un promoteur qui doit y construire un lotissement.

La vente a été effectuée HT et le promoteur doit s'acquitter du prix de vente moyennant la remise d'un immeuble construit sur un lot, à titre de dation.

Quelles seront les incidences de cette remise en matière de TVA ?
merci de vos réponses